

Rapport d'activité 2024

2024 a été une année bien intense, tout comme la précédente.

Le 18 juin, journée de la médiation, l'AsMéd-Vd s'est lancée sur les réseaux sociaux (voir plus bas).

Quelques données chiffrées

- Le **comité** est composé de 6 personnes.
- Nous sommes actuellement **16 médiatrices et médiateurs**, dont 11 tiennent régulièrement des permanences – certaines actives s'engageant particulièrement dans d'autres tâches spécifiques (responsabilité informatique, réseaux sociaux notamment).
- L'association compte **38 membres**.
- **73 prises de contact** (appels ou mails) concernant **64 situations de conflits de voisinage** sont parvenus à notre permanence. Ils ont débouché sur **13 séances médiations** (12 en 2023). 9 prises de contact avaient pour but d'obtenir des informations non directement liées à une situation précise.
- De plus en plus d'**instances diverses** proposent à des personnes en conflit de faire appel à nous : en 2024, **11 gérances** différentes ont proposé de faire appel à nous ; 11 appels nous sont parvenus sur recommandation de **la police** (diverses communes) ; 13 personnes nous ont trouvés à partir d'une recherche sur internet. 2 communes ont proposé à des habitants de nous contacter, 2 assistantes sociales d'instances différentes nous ont aussi envoyé des personnes.

Activités de la permanence

Notre **permanence téléphonique** est toujours tenue 2 fois par semaine : les lundis soir de 19h à 21h et les vendredis matin de 9h à 11h, à l'exception des jours fériés et des vendredis pendant les vacances scolaires d'été.

Séances de médiation

13 séances de médiation ont pu être mises sur pied : **11 situations**, dont deux sur 2 séances.

- Cinq séances sur les treize ont été financées par des gérances.
- Neuf situations sur les onze avaient pour sujet dominant le bruit, engendrant leur cortège de réactions plus ou moins mal vécues (appels à la police, coups au plafond etc.). Bien sûr, la qualité de la construction des immeubles apparaît aussi en toile de fond.
- Dans la majorité des situations, la médiation semble avoir porté ses fruits.
- Une médiation a concerné des débordements de plantes d'un jardin à un autre ; une autre était liée à la présence d'un drapeau suspendu sur une coursive, et qui heurtait fortement la sensibilité d'un habitant de l'immeuble. Dans ces deux cas, la médiation semble avoir permis de trouver des solutions et de restaurer la communication.

- Nous observons qu'il est de plus en plus complexe de fixer avec les médiateurs des dates / heures pour les séances de médiation : mouvement de société où chacun est de plus en plus stressé et / ou exigeant ? Cet aspect a parfois complexifié l'organisation des médiations.

Activités du comité

Nous avons vécu 7 rencontres de comité, à chaque fois très efficaces.

Nous avons revisité plusieurs documents et procédures, notamment nous avons modifié l'organisation du Journal de bord, pour mettre en lumière uniquement les données qui nous paraissent faire sens et simplifier la visibilité des situations en cours.

Au rythme de notre disponibilité (les membres du comité sont tous fort occupés), nous avançons peu à peu dans diverses démarches de relations publiques ; nous avons eu cette année un échange avec la Police de Nyon, et également avec la CVI qui a fait paraître un court article à notre sujet dans son journal.

Le projet principal qui va nous mobiliser en 2025 sera la modernisation de notre site internet.

Nous espérons aussi vivement que nous pourrions à terme trouver quelques actifs *hommes*, vu que la part féminine de notre équipe est largement prépondérante, et cela ne nous permet pas d'offrir à chaque fois un équilibre à nos médiateurs, ce qui peut être un élément d'importance.

Nous n'avons pas accueilli de nouvel·le actif·ve cette année, la seule candidate reçue s'annonçant trop peu disponible. A cette heure, trois candidatures sont annoncées pour 2025.

Activités de l'AsMéd-VD

Le 18 juin (journée mondiale de la médiation), nous avons envoyé largement un courrier à toutes les gérances, les polices du canton, des instances diverses et tous nos membres pour annoncer notre arrivée sur les **réseaux sociaux** (Instagram et Facebook). Camille Chardon, notre responsable RS, dépose régulièrement des contenus de qualité et au graphisme attrayant. Actuellement la page Instagram est assez suivie, la page Facebook par contre l'est moins.

Autre sujet : les **archives de l'AsMéd-VD** de sa fondation jusqu'en 2014 ont été déposées aux Archives cantonales (Dorigny) qui ont trouvé fort intéressant d'enrichir leurs documents touchant l'évolution de la vie associative du canton de Vaud, reflet des mouvements de notre société. Nous allons les tenir à jour, et apporter tous les cinq ans la tranche suivante.

Formation continue

Nous avons organisé une journée de formation continue sur le thème des *Blocages en médiation*, avec Mme Jacqueline Menth, médiatrice et formatrice en CNV – journée très appréciée.

Deux de nos actifs, par ailleurs formateurs d'adultes, ont animé pour nous des moments de formation dont la qualité a été relevée : une soirée sur la *prise de décision par consensus* (François Beffa) et une matinée sur les "*pistes de danse CNV*" (Guillaume Cottenceau).

Le 9 mars 2025


Catherine Sauer, présidente